

Des inspecteurs en bâtiments sans assurance

(CP) Faute de pouvoir se procurer – à un prix abordable – une assurance pour fautes professionnelles, plus communément appelée assurance erreurs et omissions (E&O), certains inspecteurs en bâtiments exercent leur profession sans couverture. Du coup, plus personne n'est protégé en cas de réclamation. Une situation dangereuse non seulement pour les inspecteurs mais aussi pour les consommateurs, clame **Sylvain Dionne**, président de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec (AIBQ). Au mois de février, l'association a décidé de suspendre pour un certain temps l'obligation de détenir cette assurance.

À l'AIBQ on dénombre 130 inspecteurs membres et là encore, tous ne possèdent pas de couverture E&O. Cependant, M. Dionne estime à près de 500 les inspecteurs non encadrés qui officient au Québec. « Ce sont souvent d'anciens entrepreneurs qui ont laissé la construction et qui font ça pour remplacer. On retrouve beaucoup de « beaux-frères » et de « belles-sœurs » qui font ça pour aider... », déplore-t-il.

Il faut noter qu'à l'heure actuelle, les inspecteurs en bâtiments ne sont pas tenus de posséder un permis pour exercer. Des démarches visant à faire reconnaître cette profession et surtout à en encadrer les membres ont été entamées auprès du ministère des Finances.

De son côté, l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ) a obtenu l'aval du ministère des Finances pour créer son propre fonds d'assurance responsabilité professionnelle. Le *Magazine Finance* a eu la confirmation, de source sûre, que le ministre **Yves Séguin** avait donné sa bénédiction à des modifications législatives visant la création d'un tel fonds.

Multi-Prêts

COURTIER HYPOTHÉCAIRE

MULTI-PRÊTS HYPOTHÈQUES
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Pour tous vos besoins hypothécaires :

- ▲ achat
- ▲ pré-qualification
- ▲ refinancement
- ▲ transfert

COMPAREZ!

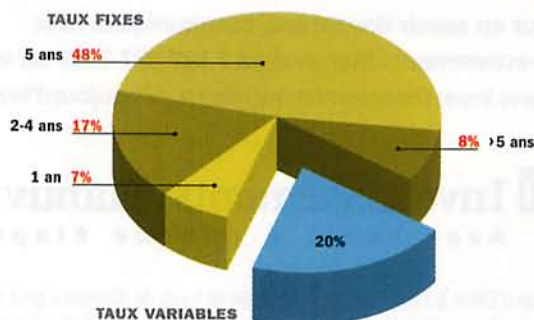
| | Taux | Paiement mensuel | Différence de paiement par mois | Solde après 5 ans | Économie après 5 ans |
|----------|--------|------------------|---------------------------------|-------------------|----------------------|
| BANCAIRE | 5,70 % | 622,08\$ | -- | 89 451,13\$ | -- |
| MPH | 4,34 % | 544,61\$ | 77,47\$ | 87 562,44\$ | 6 536,89\$ |

Données à titre d'exemple, hypothèque de 100 000\$, terme 5 ans, amortissement 25 ans.

Le meilleur taux,
dans votre intérêt.

1 800 798-7738 www.multiprets.ca

Distribution des catégories de taux d'hypothèques Canada - 2003



Source : CBC Marchés Mondiaux inc.